

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ARSÈNE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil qui a eu lieu le **1 MARS 2010** de 20h00 À 22 h 40 à l'Édifice municipal.

Sont présents les conseillers :

M. Richard Lebel	M. Mario Lebel
M. Martin Gendron	M. Berthier Thériault
M ^{me} Véronique Dionne	M ^{me} Claire L. Bérubé

Tous ces membres forment le quorum de ce conseil sous la présidence de son honneur le maire M. André Roy; M. François Michaud, directeur général agit comme secrétaire de la séance. Il y a 21 présences.

1. PRIÈRE ET VÉRIFICATION DU QUORUM;

La session débute par la prière, monsieur le maire souhaite la bienvenue aux contribuables présents ainsi qu'aux membres du conseil municipal.

2010-48

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

Mario Lebel propose et il est appuyé par Véronique Dionne d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est lu par M. le maire en maintenant le point 23, intitulé «Affaires Nouvelles» ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2010-49

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 1^{ER} FÉVRIER 2010;

Claire L Bérubé propose et elle est appuyée de Martin Gendron d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} février 2010 tel qu'il est résumé et déposé aux archives.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL;

Le suivi du procès-verbal est fait et le tout semble correct.

2010-50

5. RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS;

Richard Lebel propose et il est appuyé de Claire L Bérubé de ratifier tous les actes antérieurs posés par les membres du conseil dans l'exercice de leurs fonctions et que le conseil municipal maintient sa position dans les objets élaborés précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents.

6. CORRESPONDANCE;

Le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance suivante :

- ✓ Chantal Ouellet : compte-rendu des ses activités précédentes.
- ✓ Centre d'archives de la région de Rivière-du-Loup : suivi d'une rencontre.
- ✓ Claudie Ouellet : demande pour clôturer un secteur.
- ✓ Fusillers du Saint-Laurent : invitation pour le 17 avril 2010.
- ✓ CPTAQ : dossier Les Carrières Dubé et Fils Inc devrait être accepté.
- ✓ ADMQ : pour attribuer le mérite municipal de l'ADMQ.
- ✓ Corporation 5 maisons, 5 familles : invitation à aller de l'avant.
- ✓ Commission Scolaire Kamouraska Rivière-du-Loup : éveil musical.
- ✓ Lucille et Jeanne Lajoie : pour réfection de clôture.
- ✓ MRC Rivière-du-Loup : copie de la soumission pour le site internet.
- ✓ Principales modifications à faire pour répondre aux normes de la Loi sur l'accès à l'information dans les prochains 18 mois.
- ✓ Daniel Lavoie : projet d'immobilisation du Centre des Loisirs.
- ✓ SADC : bulletin mensuel.
- ✓ Bernard Généreux : concernant la fermeture de bureau de poste.
- ✓ MAMROT : acceptation du plan d'intervention des conduites d'eau potable.
- ✓ Ministère des Transports : liste du sel de déglacage utilisé.
- ✓ MRC Rivière-du-Loup : travaux d'aménagement de la branche 1 du cours d'eau Lebel, et rencontre sur le dossier ZAP Bas-Saint-Laurent.
- ✓ MDDEP : analyse d'eau potable et usée.
- ✓ La MMQ : dossier Hydro-Québec et poteau de distribution.
- ✓ CPTAQ : infraction dans le dossier Hugues Guérette Inc, sur les propriétés de Ferme Henrily S.E.N.C. et Ferme Belrick Inc.
- ✓ MTQ : n'approuve pas le règlement numéro 313 pour la circulation des motoneiges et VTT sur les chemins municipaux.

- ✓ CLD : pour une rencontre avec le conseil municipal.
- ✓ CSS Rivière-du-Loup : pour participation aux camps de vacances pour des enfants défavorisés.
- ✓ SAE : formation en traitement des eaux usées.
- ✓ Génivar : plan modifié de la rue des Cèdres.
- ✓ Tremblay Bois Migneault : lettre du MDDEP et réponse de Génivar
- ✓ CPTAQ : acceptation du dossier Herman Roy.
- ✓ Isabelle Caron : mise en demeure sur le déneigement.
- ✓ Réception de chèque de 3 851 \$ en ristourne sur les assurances.
- ✓ MRC Rivière-du-Loup : règlement 171-10 sur les éoliennes.
- ✓ Permis de construction et réparation émis : Guy Lecompte et Mylaine Dubé, André Gasse et Andrée-Anne Rioux, Gervais Dubé, Julie Larrivée et Simon Ouellet.
- ✓ Rapport consommation d'eau à 32 346 gallons en moyenne par jour;
- ✓ Rapport de temps des employés municipaux.

2010-51

7. **COMPTES À PAYER;**

Claire L Bérubé propose et elle est appuyée de Berthier Thériault d'approuver tous les comptes totalisant la somme de 206 971.33 \$ et de payer tous les comptes qui, à la prochaine échéance, encourent des intérêts ou des pénalités, Mario Lebel et Richard Lebel votent contre à cause d'une facture de Tremblay, Bois, Migneault.

Adoptée quatre pour et deux contre.

2010-52

8. **DEMANDE DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-ARSÈNE;**

Mario Lebel propose et il est appuyé de Richard Lebel de verser 75 \$ au Club de l'âge d'Or de Saint-Arsène pour leurs activités annuelles.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents.

2010-53

9. **ACHAT D'UN COMPACTEUR À PLAQUES.**

Richard Lebel propose et il est appuyé par Mario Lebel de procéder à l'achat d'un compacteur à plaque usagé auprès de Dickner Inc et ce, pour un prix de 2200 \$ plus les taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

2010-54

10. **ACHAT D'UN CLASSEUR 4 TIROIRS;**

Claire L Bérubé propose et elle est appuyée de Véronique Dionne de procéder à l'achat d'un classeur, devant servir pour l'agent de développement et la technicienne en loisir, et ce, auprès de Rivière-du-Loup Clavigraphe Ltée pour une somme d'environ 580 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

2010-55

11. **CLUB LIONS ET LEUR 45^E ANNIVERSAIRE.**

Claire L Bérubé propose et elle est appuyée de Richard Lebel de ne pas participer financièrement aux activités entourant le 45^e anniversaire du Club Lions de Rivière-du-Loup.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

2010-56

12. **ÉCOLE SECONDAIRE ET SOIRÉE DES MÉRITES**

Véronique Dionne propose et elle est appuyée de Berthier Thériault de verser 100 \$ à l'école Secondaire de Rivière-du-Loup pour la soirée des mérites 2010, en attribuant le prix de persévérance, Régularité, Assiduité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

2010-57

13. **SOUMISSION POUR L'ABAT POUSSIÈRE**

Véronique Dionne propose et elle est appuyé de Berthier Thériault d'accepter l'offre d'abat poussière de la compagnie Sebci qui consiste en l'achat de 12 contenants de chlorure de magnésium liquide au prix de 350 \$ l'unité, Six contenants seront vendus à Transport Morneau Inc qui se charge de faire le transport pour nous.

Le prix inclut également le prêt d'une barre d'épandage pour la durée de l'épandage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

2010-58

14. **RÉCLAMATION DE PATRICK CÔTÉ;**

Claire L Bérubé propose et elle est appuyée de Mario Lebel de verser une somme de 400 \$ pour la réclamation de M. Patrick Côté en considérant qu'il a lui-même sa part de responsabilité lorsqu'il circule sur la voie publique, il doit en partager le risque. Berthier Thériault ainsi que Véronique Dionne votent contre cette proposition.

Adoptée quatre pour et deux contre.

- 2010-59** **15. FÉLICITATIONS À LA CORPORATION DE LOISIRS POUR LEURS ACTIVITÉS D'HIVER**
- Martin Gendron propose et il est appuyé de Berthier Thériault d'adresser des félicitations à la Corporation des Loisirs de Saint-Arsène pour leurs activités d'hiver du 12 et 13 février 2010.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.
- 2010-60** **16. MESSE POUR VIANNY LÉVESQUE**
- Claire L Bérubé propose et elle est appuyée de Martin Gendron de verser des honoraires de messe de 15 \$ aux intentions de M. Vianny Lévesque qui était employé occasionnel de la municipalité.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.
- 17. AVIS DE MOTION PRECO**
- M. le conseiller Mario Lebel donne un avis de motion qu'à une prochaine séance, un règlement sera présenté afin de décréter des travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial, ainsi que des travaux des pavage sur une section de la rue Principale comprise entre la rue Lebel et la rue Rioux, selon les plans préparés par la firme Génivar Inc.
- Que les coûts seront financés entièrement par le programme du MAMROT nommé «PRECO», qu'une partie des coûts pourraient être défrayés par le MTQ et que les coûts estimés ne dépasseront pas 650 000 \$.
- 2010-61** **18. LOCATION D'UNE SOUFFLEUSE**
- Mme Claire L Bérubé mentionne un conflit d'intérêts.
- Véronique Dionne propose et elle est appuyée de Martin Gendron d'accepter l'offre de M, Jacques Lemieux pour la location d'une souffleuse au prix de 150 \$ l'heure pour les dix premières heures et de façon décroissante. Les appels de service, s'il y a lieu seront d'un minimum de trois heures.
- L'offre est acceptée en cas de bris ou d'urgence. L'appel de service sera fait par M. le maire ou le maire suppléant.
- Adoptée cinq pour et une abstention.
- 2010-62** **19. ACHAT D'UNE FLÈCHE POUR CAMION INTERNATIONAL;**
- Compte tenu que les lumières arrières du camion International 2008 sont peu visibles lors des opérations de déneigement, Mme Claire L Bérubé propose et elle est appuyée de Berthier Thériault de procéder à l'achat d'une flèche de signalisation pour placer à l'arrière du camion et ce, afin d'assurer la sécurité de tous les usagers de la route. Le cout estimé est d'environ 1000 \$.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.
- 2010-63** **20. MAIRE-SUPLÉANT DU 1 MARS AU 30 JUIN 2010;**
- Claire L. Bérubé propose et elle est appuyée de Mario Lebel de nommer Mme Véronique Dionne, maire-suppléant pour la période du 1 mars au 30 juin 2010; Mme Dionne Accepte.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.
- 2010-64** **21. JOURNAL VITALITÉ ÉCONOMIQUE;**
- Martin Gendron propose et il est appuyé de Claire L Bérubé d'accepter de participer à la revue «Vitalité Économique» d'avril 2010 et de verser 200 \$.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.
- 2010-65** **22. NOMINATION POUR LE RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE;**
- Berthier Thériault propose et il est appuyé par Martin Gendron de nommer Mme Véronique Dionne responsable du conseil municipal, au sein du comité de la bibliothèque régionale (CRSBP).
- Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.
- 23. AFFAIRES NOUVELLES EXPROPRIATION**
- 2010-66**
- Claire L Bérubé propose et elle est appuyée de Véronique Dionne de nommer un juge arbitre pour en arriver à un dénouement dans l'affaire touchant Les entreprises Lavoie Dion, tel que suggéré par Me André Lemay.
- La municipalité est disposée à en partager les coûts avec les parties en cause
- Richard Lebel et Mario Lebel votent contre cette proposition qui est adoptée quatre pour et deux contre.

24. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les contribuables présents disposent d'une période de questions au cours de laquelle ils s'adressent au conseil municipal.

2010-67

25. LEVÉE DE LA SÉANCE;

A 22 h 40 comme la matière à discuter est épuisée, Claire L. Bérubé propose et elle est appuyée de Véronique Dionne de lever la présente séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

François Michaud, *directeur général*
Et secrétaire trésorier

Véronique Dionne, *mairesse suppléante*